

Rapport D'activité 2025



Communauté de communes Sologne des Rivières

« Un territoire qui avance, une communauté qui agit »



WWW.SOLOGNE-DES-RIVIERES.FR

CCSR

6 rue des écoles
41300 SALBRIS

Le mot du président

« Sept communes, un territoire, une ambition commune »



Mesdames, Messieurs,

Il me revient chaque année, en tant que Président, de vous présenter le rapport d'activité de notre Communauté de Communes de la Sologne des Rivières, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Au-delà de cette obligation, ce document est avant tout l'occasion de partager avec vous, élus et habitants de notre territoire, le bilan des actions conduites au service de nos communes et de leurs habitants. Il témoigne de l'engagement quotidien des équipes et des élus communautaires, dans le respect de nos compétences et au plus près des besoins du territoire.

Je souhaite que ce rapport soit un exercice de transparence et de proximité, permettant à chacun de mesurer le chemin parcouru et les projets qui nous animent pour l'avenir de notre intercommunalité. Il permet de rendre compte, de façon claire et accessible, des actions menées au cours de l'année dans les différents domaines de compétence de la CCSR (économie, environnement, tourisme, services à la population, aménagement du territoire...)

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Alexandre Avril

Président

Communauté de Communes de la Sologne des Rivières

Sommaire

01 Communauté de communes.....	04
02 Ressources humaines	08
03 Finances	10
04 Développement Économique	12
05 Urbanisme	16
07 Petite enfance jeunesse	18
08 Traitement des déchets.....	28
09 Gens du voyage	30
10 GEMAPI	30
11 SPANC	31
12 Office de Tourisme.....	32
13 France Services	36
14 Piscine La Salamandre.....	38
15 Santé	40
16 Communication	41

Sologne des Rivières

En chiffres

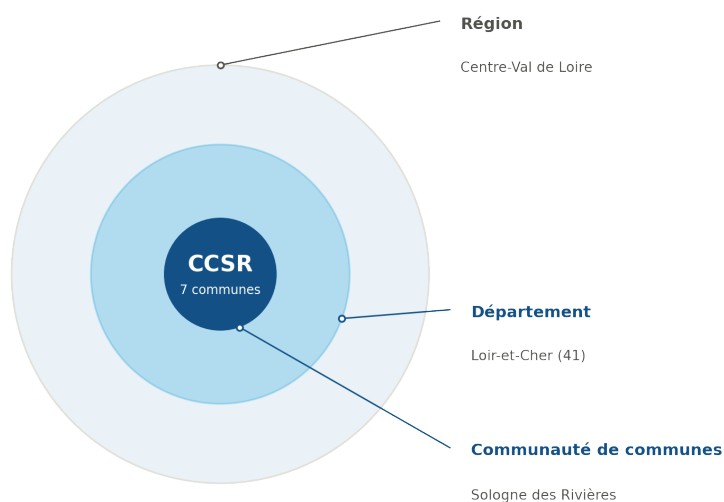
Située dans le département de Loir-et-Cher, en région Centre-Val de Loire, au cœur de la Sologne, la Communauté de communes Sologne des Rivières (CCSR) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) constitué le 27 novembre 2003.

Elle regroupe 7 communes — Pierrefitte-sur-Sauldre, Souesmes, La Ferté-Imbault, Salbris, Selles-Saint-Denis, Theillay et Orçay — dont Salbris, commune la plus peuplée, est la commune centre.

Elle exerce **25 compétences** dont Economie, Urbanisme, Piscine, Tourisme, Enfance, etc.

Où se situe la CCSR ?

Au cœur de la Sologne, en Loir-et-Cher (41)



10302 hab

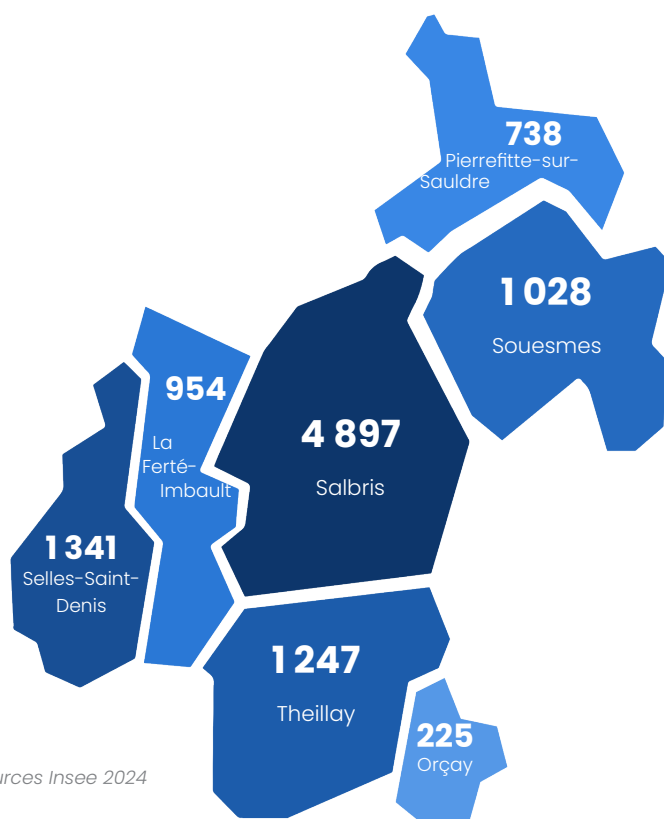
497 km²

73 % espace boisé

7 communes

10 zones d'activités

25 compétences



Sources Insee 2024

Les Compétences



La Communauté de communes exerce 25 compétences, réparties entre compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.



Compétences obligatoires

- Développement économique : actions de développement économique (aménagement et gestion de zones d'activités industrielles et/ou commerciales) et actions en faveur du tourisme.
- Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs relatifs à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, dans le respect du plan départemental.
- Gestion des déchets : gestion des déchetteries, ramassage des ordures ménagères, élimination et valorisation de ces déchets.
- GEMAPI : aménagement des bassins ou d'une fraction de bassins hydrographiques, entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des sites, écosystèmes et zones humides.
- Aménagement de l'espace : élaboration et suivi du SCoT et du PLUi.



Compétences optionnelles

- Action sociale d'intérêt communautaire : gestion et création d'équipements d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- Création et gestion de France Services (anciennement Maison de services au public).
- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie : plan local de l'habitat.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.



Autres compétences

- Eau et assainissement : gestion du SPANC, études en vue du transfert de la compétence Alimentation en eau potable et Assainissement collectif des communes vers l'EPCI.
- Tourisme : promotion touristique via la gestion de l'Office de Tourisme de Sologne.
- Gestion d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Santé : compétences et actions partagées avec les communes pour le maintien d'une offre de santé sur le territoire.

Les Instances

Le Conseil communautaire compte 27 conseillers titulaires, élus au suffrage universel lors des élections municipales et communautaires.

Le nombre de conseillers par commune est proportionnel à sa population, chaque commune disposant d'au moins un siège.



Alexandre Avril

Président
de la Communauté
de communes
Sologne des Rivières
Maire de Salbris



Gérard Chopin

1^{er} Vice-Président
Maire de Theillay

Travaux, patrimoine
& gens du voyage



Jean-Michel Dézélu

2^{ème} Vice-Président
Maire de Souesmes

Instructions des autorisations
relatives à l'occupation du sol,
personnel intercommunal et
environnement.



Isabelle Gasselin

3^{ème} Vice-Présidente
Maire
de La Ferté-Imbault

Politique de l'action sociale,
des équipements d'accueil
et de loisirs, de l'animation
jeunesse et de la santé



Stéphane Leroy

4^{ème} Vice-Président
Maire
de Selles-Saint-Denis

Relations avec les entreprises



Bernadette Courrioux

5^{ème} Vice-Présidente
Maire
de Pierrefitte-sur-Sauldre

Petite enfance



Christelle Da Fonte

7^{ème} Membre
Maire d'Orçay

Vie institutionnelle

Sept commissions thématiques, composées de conseillers communautaires, échangent et élaborent des propositions soumises à l'avis du Bureau ou au vote du Conseil communautaire :

- ✓ **Commission d'Appel d'offres**
- ✓ **Commission des Finances, Développement Économique et Touristique**
- ✓ **Commission de Délégation de Services Publics**
- ✓ **Commission Urbanisme, assainissement, environnement, dév. durable et SMICTOM**
- ✓ **Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**
- ✓ **Commission d'Accessibilité aux personnes handicapées**
- ✓ **Commission intercommunale des impôts directs**



En 2025, l'assemblée communautaire a poursuivi l'exercice de ses compétences au service du territoire, dans la continuité des orientations engagées les années précédentes.

**6
conseils
communautaires**

**127
délibérations adoptées**

**54
décisions du Président**

Marchés publics et marchés groupés 2025

Plusieurs marchés ont été notifiés ou renouvelés en 2025, dont certains groupés avec la Ville de Salbris :

- 2025-01 — Maîtrise d'œuvre : rénovation de l'aire d'accueil familiale des Gens du Voyage
- 2025-02 — Mission d'accompagnement pour l'élaboration du projet de territoire
- 2025-03 — Fourniture des repas pour les accueils de loisirs (ALSH)
- Maintenance chauffage / eau chaude sanitaire (P2-P3) — marché groupé avec la Ville de Salbris
- Adhésion au marché groupé Approllys pour la fourniture d'électricité et de gaz

Ressources Humaines

L'humain derrière le service public

Au 31 décembre 2025, la Communauté de communes emploie 70 agents. La collectivité a notifié 178 arrêtés au cours de l'année et a poursuivi plusieurs chantiers de modernisation de sa gestion des ressources humaines : expérimentation du télétravail, cadre du recours au bénévolat, formation aux premiers secours.

Mouvements de personnel en 2025

Arrivées — 9 recrutements de contractuels :

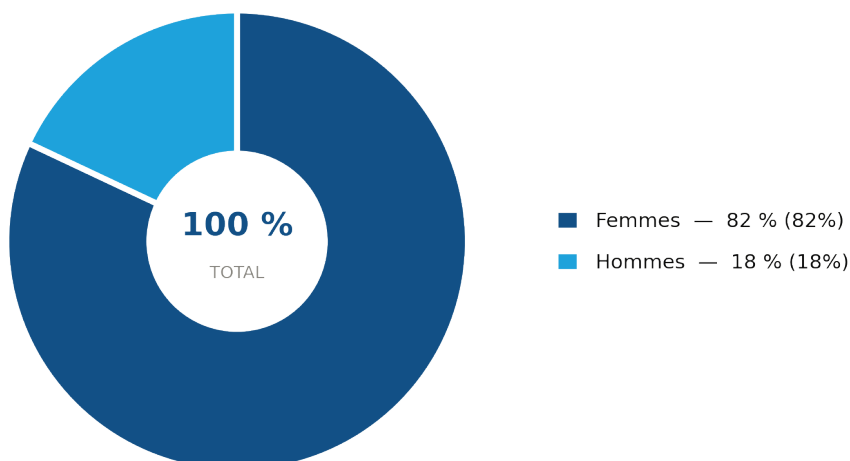
- Service multi-accueil : 1 apprentie, 1 agent technique
- Service animation : 5 animateurs
- Service urbanisme : 1 agent administratif
- Service France Services : 1 agent administratif

Autres mouvements : 1 titularisation par voie de mutation (service eau et assainissement, poste d'ingénieur), 1 détachement (multi-accueil, éducatrice de jeunes enfants), 3 stagiairisations (administration générale, piscine intercommunale ×2).

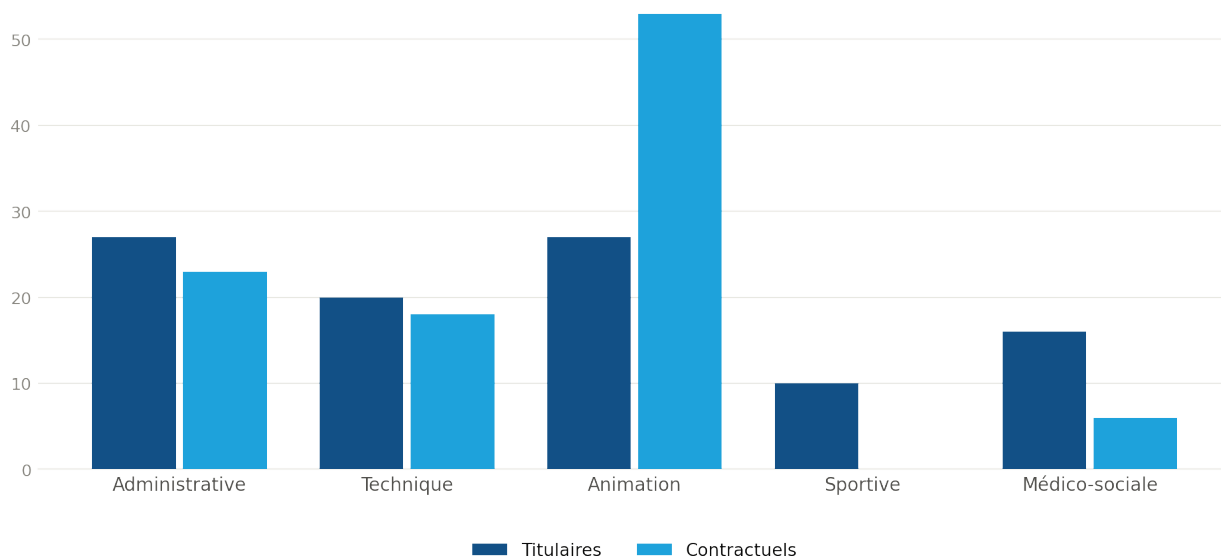
Départs — principales causes : 9 fins de contrat, 1 mutation, 1 fin de détachement, 2 licenciements.



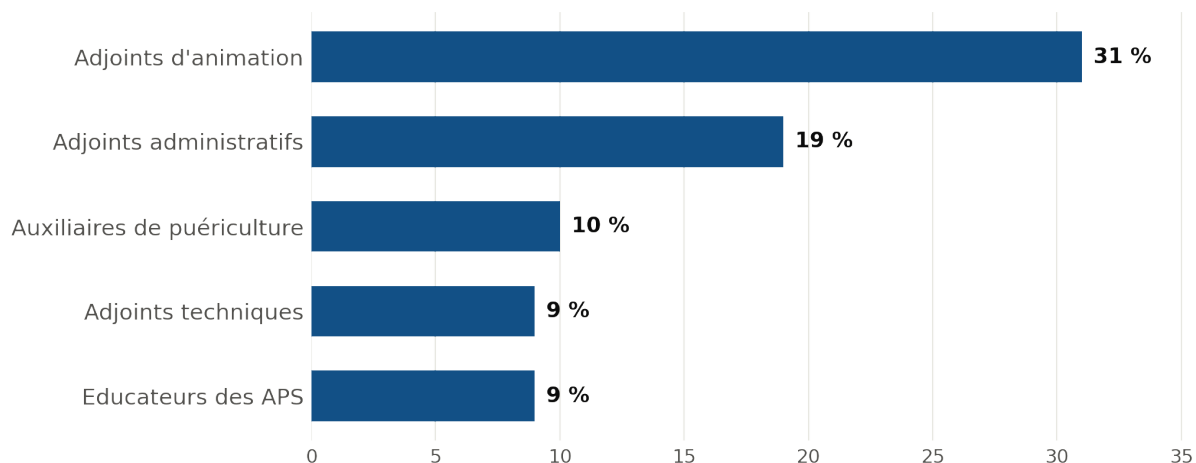
RH — Répartition femmes / hommes (ensemble des agents) 2025



RH — Répartition par filière et par statut 2025



RH — Principaux cadres d'emplois (% des agents) 2025



Dialogue social et actions 2025

Le **Comité Social Territorial (CST)**, commun avec la Ville de Salbris, demeure l'instance de dialogue social de référence de la collectivité. Trois chantiers ont marqué l'année :

- Expérimentation du **télétravail** : améliorer la concentration sur les tâches complexes, faciliter le recrutement sur les postes à responsabilité, réduire l'impact environnemental des trajets.
- Convention de **recours au bénévolat** : encadrer la participation de bénévoles lors des événements culturels dans un cadre clair et sécurisé.
- Formation aux premiers secours : 14 agents formés en 2025, pour réagir efficacement face à un accident ou une urgence et renforcer la sécurité des usagers (photo).



Finances & comptes administratifs

Mise à jour des régies

L'année 2025 a été l'occasion de retravailler les actes de création des régies afin de sécuriser leur utilisation et de répondre aux engagements partenariaux avec la Direction générale des finances publiques.

Les régies utilisées par les accueils de loisirs et par Ani'mouv ont été repensées pour définir clairement les dépenses autorisées (achat de matériel, alimentation, carburants, frais de déplacement), notamment lors des camps de vacances.

4

arrêtés de nomination

5

décisions de modification
des actes de création

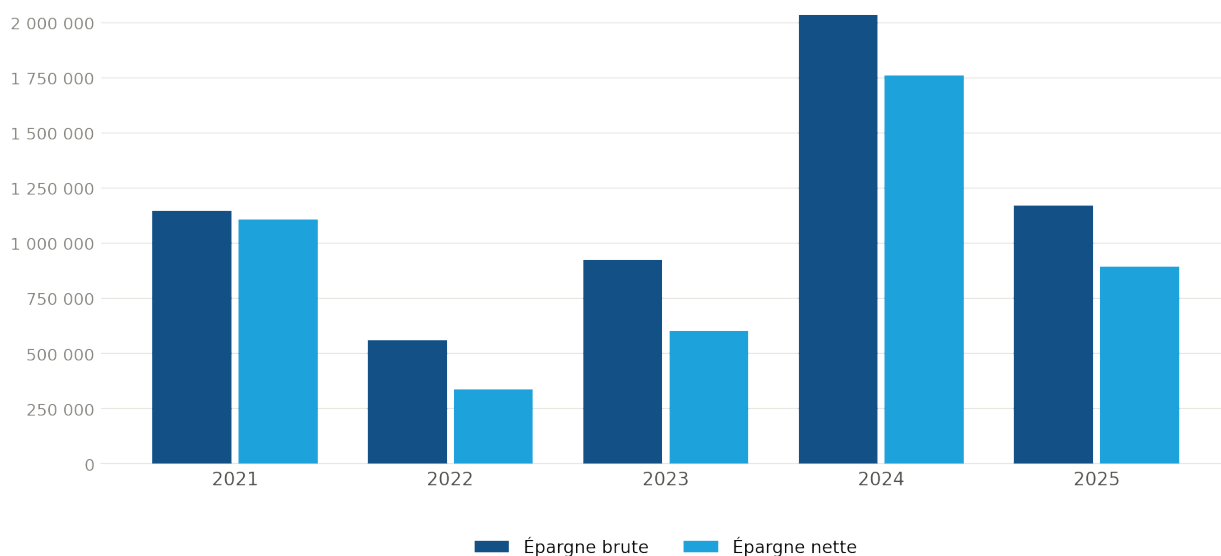


Le budget de la Sologne des Rivières se compose d'un **budget général et de 8 budgets annexes**. Pour chaque budget on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité au quotidien comme les ressources humaines, service informatique, etc.) et celles d'investissement.

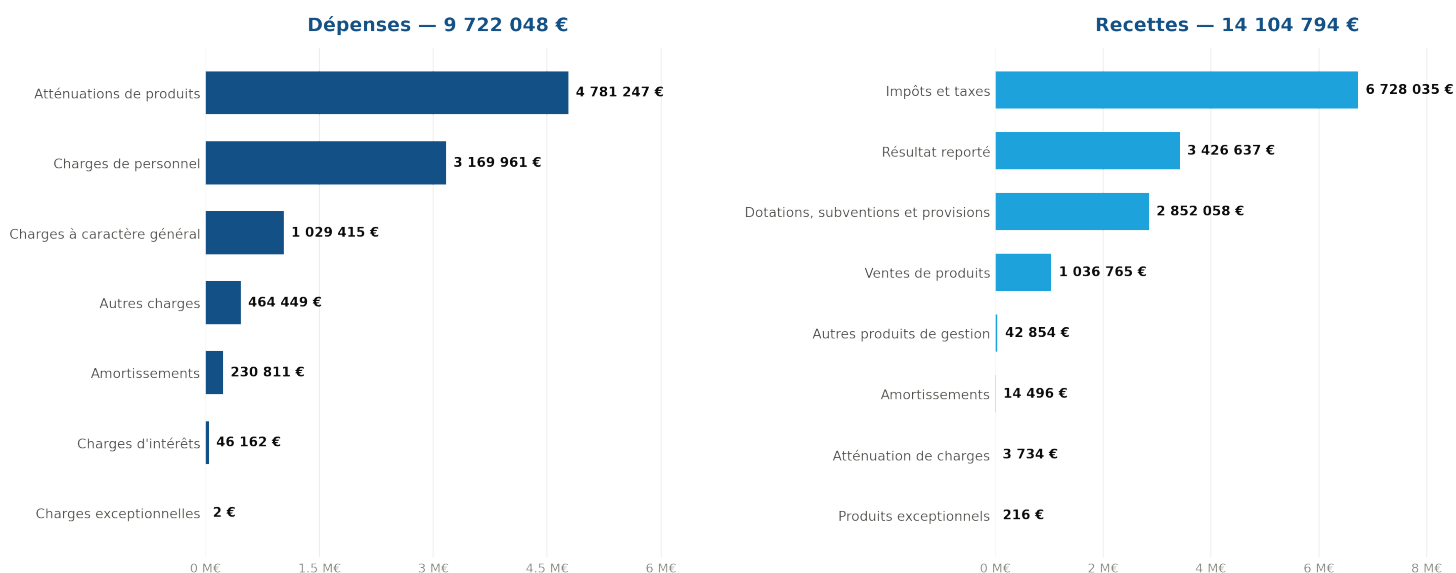
Évolution de l'épargne 2021-2025

L'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) s'établit à 1 172 424,12 € en 2025, et l'épargne nette (après remboursement du capital de la dette) à 893 986,88 €, après **une année 2024 exceptionnelle** marquée par un pic à respectivement 2 033 314 € et 1 758 148 €.

Évolution de l'épargne brute et nette 2021-2025



Budget principal de fonctionnement 2025



Développement économique

La Communauté de communes Sologne des Rivières agit pour renforcer le dynamisme économique et l'attractivité du territoire, en accompagnant les entreprises qui s'y implantent, s'y développent ou souhaitent s'y installer.

Elle s'appuie pour cela sur un développeur économique dédié, exclusivement chargé de la valorisation de l'attractivité du territoire et de l'accompagnement des entreprises de la Sologne des Rivières.

Quatre objectifs guident cette action :

- ✓ Fidéliser les entreprises du territoire
- ✓ Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
- ✓ Encourager la création et le développement de jeunes entreprises
- ✓ Valoriser l'attractivité du territoire

Les missions du développeur économique couvrent l'ensemble du parcours de l'entreprise sur le territoire :

Assistance et conseil en matière de développement économique

Développement des actions d'attractivité économique et de marketing territorial

Développement et animation des partenariats et réseaux professionnels, pour identifier et mobiliser les partenaires stratégiques, suivre les expériences innovantes et assurer une veille économique

Prospection des entreprises, pour détecter et concrétiser des projets d'implantation

Accueil, information et accompagnement des porteurs de projets sur un mode partenarial (aide à la définition du projet d'entreprise, conseil dans les démarches, montage des dossiers de subvention)

Instruction des projets d'entreprise (création, implantation, transmission ou reprise, développement)

Commercialisation du foncier et des programmes immobiliers à vocation économique



Développement économique

Salon Global Industrie 2025

Du 11 au 14 mars 2025, le Territoire d'Industrie Sologne Val de Cher — qui réunit les communautés de communes Sologne des Rivières, du Romorantinais et du Monestois, et du Val de Cher Controis — a tenu un unique stand Territoire d'Industrie au salon Global Industrie 2025 à Lyon, aux côtés de Dev'Up Centre-Val de Loire et de Be LC – Agence d'Attractivité. L'événement a offert une forte visibilité aux entreprises locales et favorisé de nouveaux contacts professionnels ; le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Marc Ferracci, a salué la dynamique du territoire en visitant le stand.



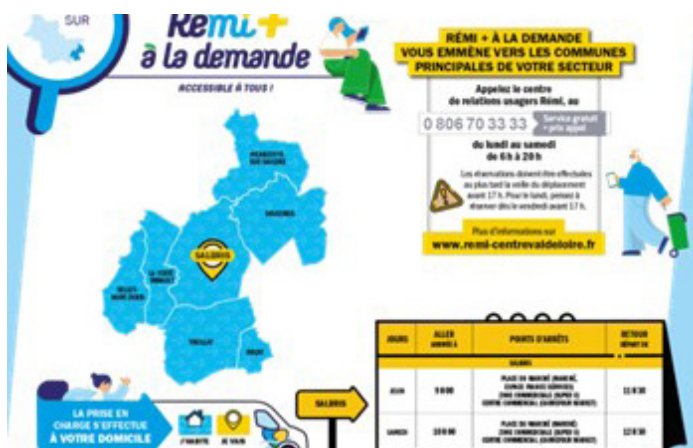
Signalétique des zones d'activités — phase 2

La phase 2 du déploiement de la signalétique des zones d'activités s'est achevée en décembre 2025 (Technoparc, Abattoir et Stade à Salbris, Les Plaines à Souesmes, RD 2020 à Theillay, Croix de Reuilly à Pierrefitte-sur-Sauldre), pour un montant de 13 661 € HT.



Transport à la demande Rémi+

Depuis le 7 juillet 2025, la CCSR et la Région Centre-Val de Loire proposent le service de transport à la demande Rémi+, assuré depuis le domicile sur réservation, permettant aux habitants des communes voisines de rejoindre Salbris pour leurs démarches et leurs soins. Ce service vise à faciliter l'accès aux commerces et aux soins, lutter contre l'isolement et offrir une solution de mobilité adaptée au territoire.



ANNEE	ALLER (ARRIVÉE À)	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR (DÉPART DE)
		SUMMIT	
2008	18 00	PLACE DE MONTFORT (ARRIVÉE) CARRÉE (ARRIVÉE ARRIVÉE) CARRÉE COMMERCIAL (ARRIVÉE DE) CARRÉE COMMERCIAL (ARRIVÉE ARRIVÉE)	12 00
2009	20 00	PLACE DE MONTFORT (ARRIVÉE) CARRÉE COMMERCIAL (ARRIVÉE DE) CARRÉE COMMERCIAL (ARRIVÉE ARRIVÉE)	12 00

Développement économique

Vie des entreprises & du commerce

Reprises, créations et arrivées d'entreprises, de commerces et de formations :

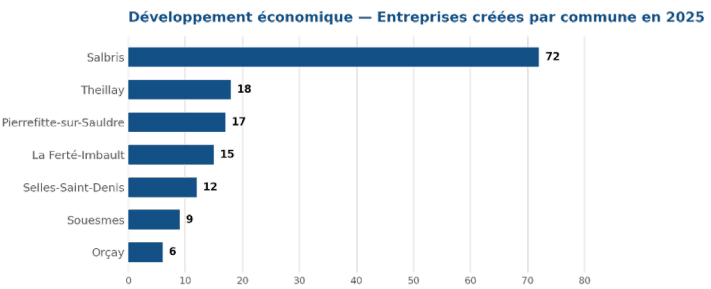
Theillay : Faurecia devient Compositec — réouverture du Relais de la Loge

Pierrefitte-sur-Sauldre : reprise de l'entreprise Jacky Depardieu par Henri Perriot, devenue Sologne Perriot Depardieu

Selles-Saint-Denis : reprise du Relais aux Sports par Les Saveurs D&Co — reprise de l'Auberge du Cheval Blanc par Corentin Poyau

Salbris : arrivée de MP Rezeau — reprises des Oliviers, du Lion d'Or et du P'tit Solognot (devenu Le Bistro) — reprise du bâtiment des meubles Aubrun par la boutique Champgrand et l'Armurerie Rathier — reprise du garage AD — reprise de l'usine Painsol — ouverture du CAP Métiers de la mode-vêtement flou à l'École de Production

Entreprises créées par commune en 2025



Cessions foncières

Technoparc (Salbris) :

- BDF Emballages — 1 791 m² — 10 000 € HT
- Jalipagoce — 1 794 m² — 24 219 € HT

Jardin d'Entreprises (Selles-Saint-Denis) :

- MB Clubs — 8 664 m² — 25 992 € HT + bail emphytéotique
- Cession à la société RCTSF (délibération) : environ 13 731 m² (parcelles AO 311 + AO 389) — 25 000 € HT

Fonds de concours aux communes

4 projets soutenus en 2025 — 86 761,20 € délibérés

Commune	Projet	Coût prévisionnel HT	Fonds de concours
Souesmes	Mobilier et équipements du restaurant La Croix Verte	70 000,00 €	21 200,00 €
Salbris	Réfection du parking Antoine Vincent	117 521,50 €	23 504,30 €
Orçay	Construction d'une salle associative	99 284,47 €	19 856,90 €
Pierrefitte-sur-Sauldre	Acquisition d'un local commercial	72 500,00 €	22 200,00 €
Total		359 305,97 €	86 761,20 €

Développement économique

Aides aux entreprises

Aides à l'immobilier versées (69 300 € au total) : MB Clubs (Selles-Saint-Denis, 20 000 €), Auberge du Cheval Blanc (Selles-Saint-Denis, 19 650 €), MP Rezeau (Salbris, 20 000 €), Atelier du Loup (Salbris, 9 650 € versés en 2025 sur 10 000 € accordés en 2024). Fonds économie de proximité : Jaimie Esthétique (Selles-Saint-Denis, 2 037 € versés en 2025). Aide aux professionnels de santé : JM Salbris (20 000 €).

Par ailleurs, Initiative Loir-et-Cher a accompagné des projets sur le territoire pour environ 75 k€ de prêts d'honneur accordés.

59 650 €

**d'aides
délibérées en
2025**

91 337 €

**d'aides versées
en 2025**

Fiscalité : exonération de CFE

(France Ruralité Revitalisation+)

En 2025, la CCSR a instauré une exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) afin de renforcer l'attractivité économique du territoire et de soutenir l'implantation ou le développement de petites activités en milieu rural. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre France Ruralité Revitalisation+ (FRR+), successeur des ZRR, qui ouvre droit à des allègements fiscaux, un soutien au maintien des commerces et services essentiels, et une incitation à la création d'emplois en zone rurale.

Cofinancements Territoire d'Industrie, GPECT, GIR

- ✓ Territoire d'Industrie : reconduction du poste de chef de projet mutualisé (subvention État de 40 000 € pour 12 mois) — cofinancement CCSR : 7 740 €



- ✓ GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences du Territoire) : extension du dispositif à l'ensemble du Territoire d'Industrie Sologne Val de Cher — cofinancement CCSR 2025 : 6 851 €



- ✓ GIR (Groupement des Industries de la Région, 75 entreprises dont 8 sur la Communauté de communes) : formation DEFI d'opérateur régleur, semaine de l'industrie, appui à l'École de Production Maurice Leroux, tables rondes — cofinancement CCSR : 5 000 €



**Décisions &
délibérations
2025**

19

délibérations

8

décisions

Urbanisme & service instructeur

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée est possible via le guichet numérique NetSVE, accessible gratuitement depuis le site de la CCSR et des communes membres ; le dépôt papier reste toujours possible.

L'instruction des autorisations d'urbanisme était assurée par Aline Duport-Tessier, qui a quitté les services de la Communauté de communes en juillet 2025. En prévision de son départ et dans l'attente du recrutement d'un nouvel instructeur, la CCSR a souscrit un contrat de délégation de service public auprès de la société UrbADS, qui instruit les autorisations d'urbanisme jusqu'en juillet 2026 ; pour l'utilisateur, le traitement et les procédures restent inchangés.

Sur les 310 dossiers reçus en 2025 : 173 ont été instruits par le service, 1 par les services de l'État (compétence propre), et 136 pris en charge par UrbADS dans le cadre de la délégation. Le volume total de dossiers traités est stable par rapport à 2024, mais le nombre de dossiers déposés par voie dématérialisée a nettement progressé, passant de 68 à 118.

310 dossiers reçus en 2025

118 dossiers déposés par voie dématérialisée

30/06/2025

approbation du PLUi

Le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour accueillir les prochaines générations ; il diagnostique les enjeux du territoire et construit un développement respectueux de l'environnement, à travers un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), des plans de zonage et un règlement.

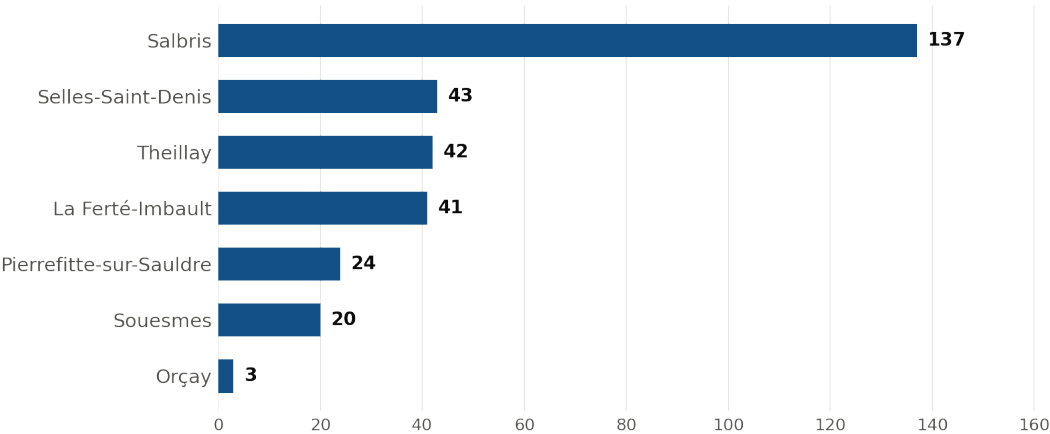
Cette année marque un tournant pour la Communauté de communes : le PLUi a été approuvé par le Conseil communautaire le 30 juin 2025, au terme de 10 années de réflexions, d'échanges entre élus et de concertation avec la population et les services de l'État. Il permet désormais une réglementation urbaine harmonisée sur l'ensemble de la Communauté de communes, contribuant à l'attractivité du territoire.

Les périmètres délimités des abords (PDA)

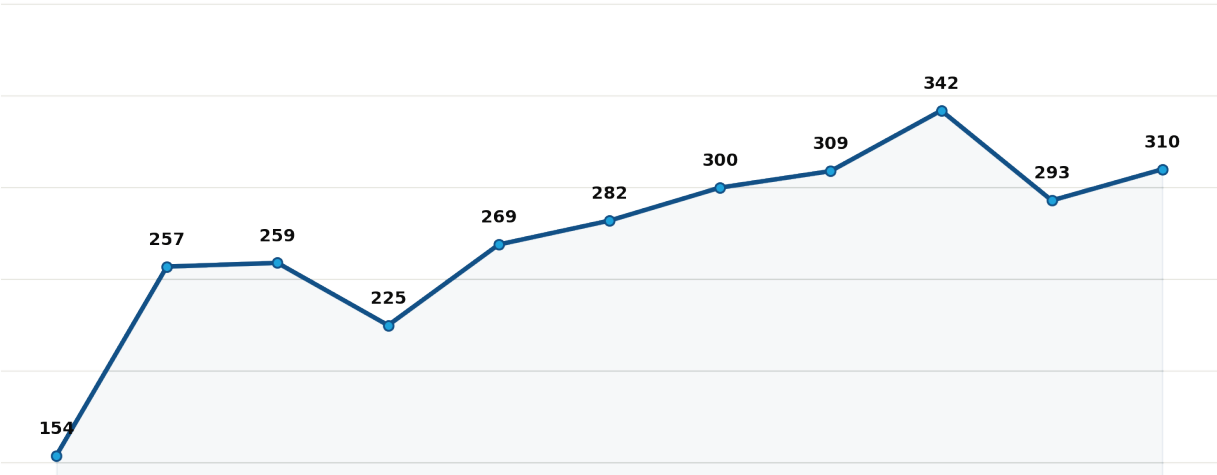
Les communes de La Ferté-Imbault et de Selles-Saint-Denis ont collaboré avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire pour adapter la servitude applicable aux abords de leurs monuments historiques, à travers de nouveaux Périmètres Délimités des Abords (PDA) : le château de La Ferté-Imbault et la chapelle Saint-Thaurin à La Ferté-Imbault, la chapelle Saint-Genouph à Selles-Saint-Denis.

Ces périmètres, qui entreront en vigueur courant 2026, adaptent la protection au contexte paysager et historique et limitent le nombre de dossiers soumis à consultation de l'architecte des Bâtiments de France.

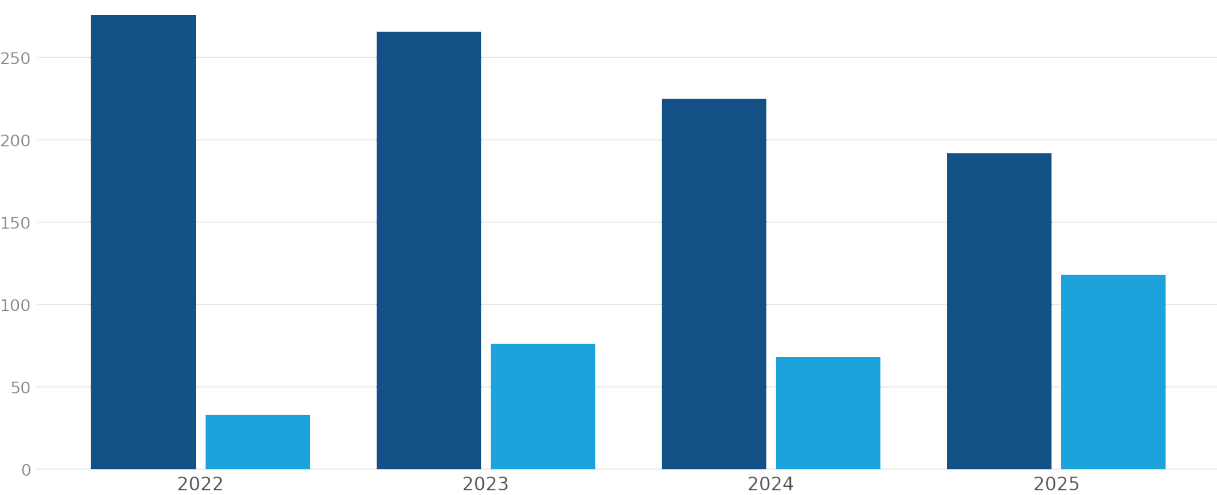
Urbanisme — Dossiers d'autorisation du droit des sols par commune 2025



Urbanisme — Dossiers traités par le service instructeur (2015-2025)



Urbanisme — Dossiers déposés par voie papier / numérique



Petite Enfance, Enfance Jeunesse

Le service Petite enfance, Enfance, Jeunesse de la CCSR couvre l'ensemble du parcours de l'enfant : multi-accueil, Relais Petite Enfance, accueils de loisirs et périscolaires sur les 7 communes, Ani'mouv et Ludomobile.

606

enfants
en ALSH /
périscolaire

103

jeunes
accueillis
à Ani'mouv

80

enfants au
multi-accueil

289

personnes
touchées par
la Ludomobile

Multi-accueil « Les Marmousiaux »

Personnel :

- 1 infirmière puéricultrice directrice
- 1 éducatrice de jeunes enfants en continuité de direction,
- 7 auxiliaires de puériculture (5 à temps plein, 1 à 85 %, 1 à 70 %),
- 1 apprentie à temps plein,
- 1 adjoint d'animation à 50 %,
- 4 adjoints techniques (3 à temps plein).

Actions pédagogiques et éducatives : partenariat hebdomadaire avec la bibliothèque, éveil musical avec l'école de musique, ateliers de chant, « **Z'ateliers** » pour parents et enfants (communication gestuelle, motricité, soins), passerelle avec les écoles et le centre de loisirs, pique-niques d'été, sortie avec le centre de loisirs de Theillay, fête des Marmousiaux, participation à la semaine bleue, spectacle de Noël.



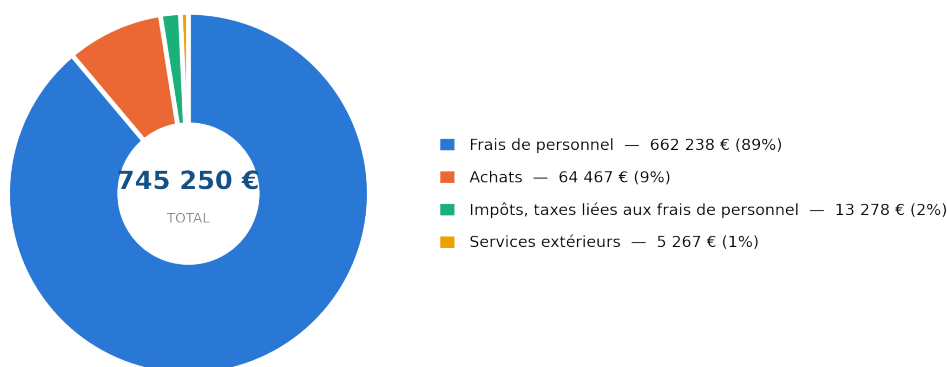
Multi-accueil « Les Marmousiaux »

Indicateurs d'activité — évolution 2023-2025

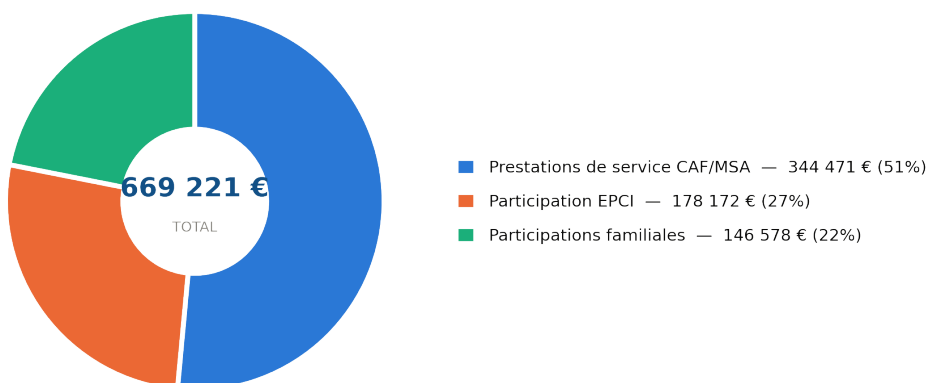
Indicateur	2023	2024	2025
Heures de présence enfants	65 132	69 641	69 660
Heures facturées	67 516	71 262	72 986
Prix de revient (€/heure)	11,47	10,40	10,70
Participation familiale (€)	116 112	121 296	146 578

Petite Enfance, Enfance Jeunesse

Dépenses — Multi-accueil « Les Marmousiaux » 2025



Recettes — Multi-accueil « Les Marmousiaux » 2025



Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE assure des permanences administratives (lundi et vendredi après-midi hors vacances scolaires) et des animations les lundi matin (Selles-Saint-Denis), un mardi matin sur deux (La Ferté-Imbault) et vendredi matin (Salbris), animées par une auxiliaire de puériculture.

5 séances d'analyse de pratiques ont réuni 6 assistantes maternelles, en présence d'une psychanalyste ; 14 parents ont par ailleurs sollicité le relais. Le nombre d'assistantes maternelles en activité sur le territoire baisse régulièrement depuis plusieurs années, ce qui a conduit à réduire le temps d'ouverture du RPE, passé d'un temps complet à 30 %. Le relais reste un lieu d'information et d'échange pour les familles, les assistantes maternelles et les enfants ; les partenariats avec le multi-accueil, la bibliothèque et l'école de musique sont très appréciés et fidélisent les participantes.

75

ateliers
proposés

10

assistantes
maternelles
participantes

44

enfants ayant
participé

25

assistantes
maternelles actives
sur la CCSR

Accueil de Loisirs Salbris

Temps forts de l'année : : visite de la chocolaterie de Bracieux et chasse au ticket d'or, projet « La Cotonnerie fait son grand cirque » avec Pipo le clown et rencontre avec le Cirque Paradisio, spectacle de fin d'année, rencontres inter-centres (journées maternelle et primaire) et camps d'été.

255
enfants accueillis

24 412
heures facturées
vacances

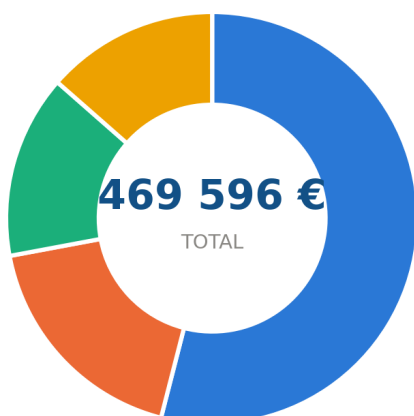
46 174
heures facturées
mercredis / périscolaire

PERSONNEL

- 1 directrice BPJEPS coordinatrice des accueils de loisirs et périscolaires,
- 1 directrice périscolaire titulaire MEEF,
- 3 animateurs titulaires BAFA/CAP Petite Enfance,
- 5 animateurs en CDD BAFA/CAP Petite Enfance,
- 1 éducateur sportif de la ville (vacances),
- renforts saisonniers ; restauration et entretien assurés par des agents dédiés.

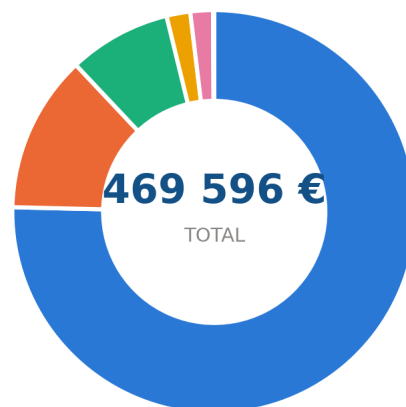


Recettes — Accueil de loisirs Salbris 2025



- Participation EPCI — 253 550 € (54%)
- Participations familiales — 84 845 € (18%)
- Participation Bonus Territoire — 67 649 € (14%)
- Prestations de service CAF/MSA — 63 552 € (14%)

Dépenses — Accueil de loisirs Salbris 2025



- Frais de personnel — 353 946 € (75%)
- Achats — 59 221 € (13%)
- Autres services extérieurs — 38 584 € (8%)
- Services extérieurs — 8 897 € (2%)
- Taxes liées aux frais de personnel — 8 514 € (2%)
- Autres charges de gestion courante — 434 € (0%)

Accueil de Loisirs Souesmes

L'accueil de loisirs CMLJS (Comité Municipal Loisirs et Jeunesse) de Souesmes a reçu une subvention de 54 000 € pour financer son fonctionnement (personnel, activités, entretien des locaux).

72

enfants accueillis
à Souesmes

10 616

heures facturées
vacances

7 938

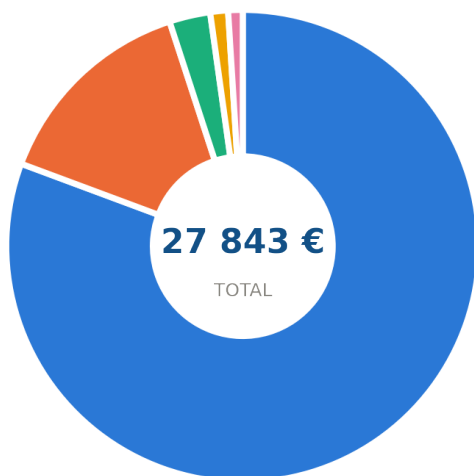
heures facturées
mercredis / périscolaire

PERSONNEL

- 1 directrice titulaire BAFD,
- 1 animateur titulaire BAFA
- renforts saisonniers.



Dépenses — Accueil périscolaire Pierrefitte-sur-Sauldre 2025



- Frais de personnel — 22 462 € (81%)
- Services extérieurs — 3 986 € (14%)
- Achats — 780 € (3%)
- Taxes liées aux frais de personnel — 339 € (1%)
- Autres services extérieurs — 276 € (1%)

Pierrefitte-sur-Sauldre

À Pierrefitte-sur-Sauldre, l'accueil périscolaire (1 animateur, 2 agents techniques CCSR pour l'entretien) a accueilli 31 enfants pour 2 890 heures facturées. Il est ouvert 4 jours par semaine de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30.

Cet accueil n'étant pas déclaré, il ne répond pas aux normes exigées pour obtenir des financements de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Les participations familiales se sont élevées à 2 260 €.

Accueil de Loisirs Selles-Saint-Denis & La Ferté-Imbault

Travaux réalisés : Pose d'un revêtement de sol en linoléum dans l'ensemble des salles d'activités, le dortoir, le bureau et les circulations ; installation d'un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC).

155
enfants accueillis

12 808
heures facturées
vacances

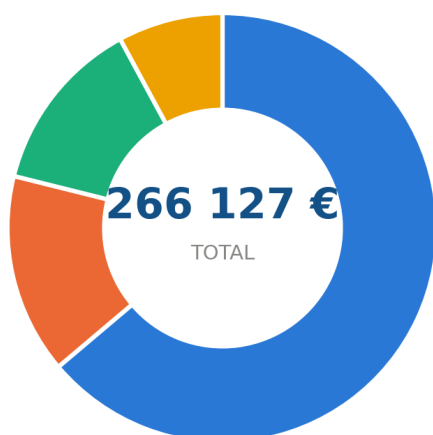
20 094
heures facturées
mercredis / périscolaire

PERSONNEL

- 1 directrice BAFD (en cours de BPJEPS ASEC),
- 2 animateurs titulaires du CAP Petite Enfance,
- 2 animateurs en CDD titulaires du BAFA,
- renforts saisonniers ;
- restauration et entretien assurés par des agents de la commune et de la CCSR.

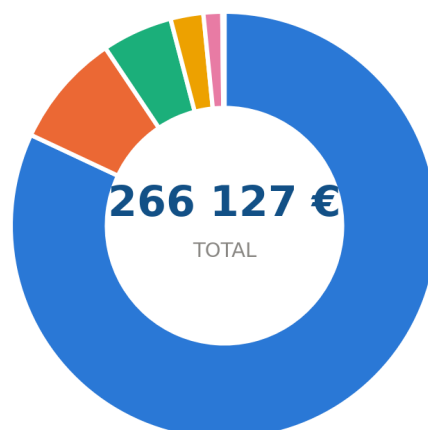


Recettes — Accueil de loisirs Selles-St-Denis



■ Participation EPCI	— 169 853 € (64%)
■ Participations familiales	— 40 100 € (15%)
■ Participation Bonus Territoire	— 35 157 € (13%)
■ Prestations de service CAF/MSA	— 21 017 € (8%)

Dépenses — Accueil de loisirs Selles-St-Denis



■ Frais de personnel	— 218 148 € (82%)
■ Achats	— 22 949 € (9%)
■ Autres services extérieurs	— 14 207 € (5%)
■ Services extérieurs	— 6 605 € (2%)
■ Taxes liées aux frais de personnel	— 3 783 € (1%)
■ Autres charges de gestion courante	— 435 € (0%)

Accueil de Loisirs Theillay

Temps forts de l'année : camp à Mennetou-sur-Cher, camp à Châtres-sur-Cher, rassemblement intercommunal des maternelles, intervention de médiation animale, intervention musicale de Jean-Marie Menu, pêche à l'étang de Theillay, plantation avec le paysagiste de la commune.

93

enfants accueillis

8 584

heures facturées
vacances

13 196

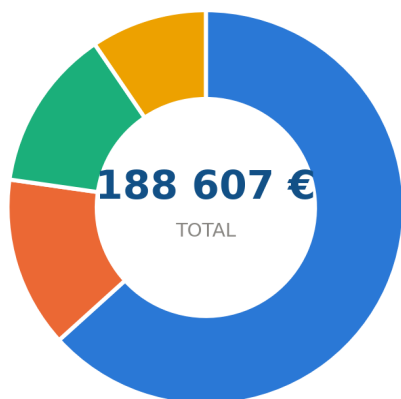
heures facturées
mercredis / périscolaire

PERSONNEL

- 1 directrice titulaire BEATEP,
- 1 animateur titulaire BAFA et CAP Petite Enfance,
- 1 animateur titulaire du BAFA,
- renforts saisonniers

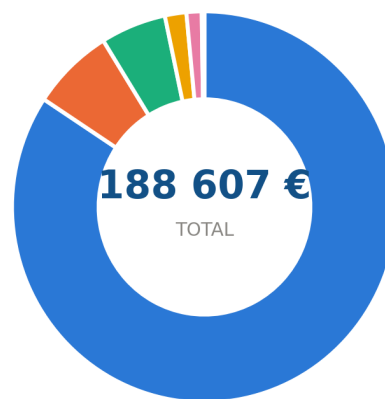


Recettes — Accueil de loisirs Theillay 2025



■ Participation EPCI	— 119 317 € (63%)
■ Participations familiales	— 26 411 € (14%)
■ Participation Bonus Territoire	— 25 014 € (13%)
■ Prestations de service CAF/MSA	— 17 865 € (9%)

Dépenses — Accueil de loisirs Theillay 2025



■ Frais de personnel	— 158 952 € (84%)
■ Achats	— 13 026 € (7%)
■ Autres services extérieurs	— 10 385 € (6%)
■ Services extérieurs	— 3 403 € (2%)
■ Taxes liées aux frais de personnel	— 2 406 € (1%)
■ Autres charges de gestion courante	— 435 € (0%)

Ani'mouv

L'accueil Ani'mouv est un accueil de jeunes qui propose aux enfants de 10 à 17 ans (capacité d'accueil de 45 enfants) un large programme d'activités pendant les vacances scolaires (sauf Noël et 3 semaines en août).

Trois objectifs guident son action : favoriser l'épanouissement des jeunes ; leur permettre de devenir acteurs de leur temps libre ; leur donner les moyens de s'investir, en tant que futurs citoyens, sur leur territoire de vie, à travers la création de projets.

103

jeunes accueillis
sur l'année

92 %

de familles CCSR

8 %

de familles hors CCSR

PERSONNEL

- 1 directrice (45h/semaine)
- 2 adjoints d'animation titulaires (45h/semaine)
- 1 adjoint d'animation en CDD (45h/semaine).

Orientations pédagogiques : favoriser l'épanouissement des jeunes, accompagner l'apprentissage de la vie en collectivité, encourager l'intégration du jeune et de sa famille, sensibiliser à la citoyenneté.

Actualité 2025

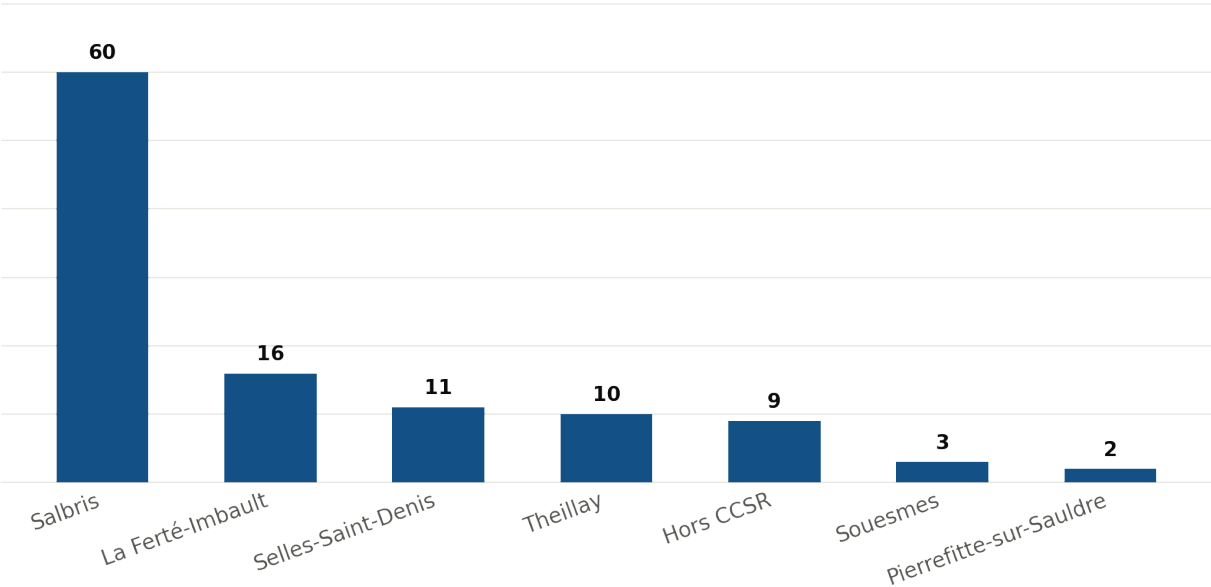
Grands événements 2025 : projet « Star Academy » (spectacle avec la compagnie Les Poupées Russes et Jean-Marie Menu – chant, danse contemporaine, théâtre), stage de capoeira avec Yaël Goth, tournoi Futsal (2 équipes), rassemblement sportif de juillet (90 enfants des ALSH du territoire), séjours au Blanc (36 – sports de plein air) et à Pierrefitte-sur-Sauldre (thématique « Pékin Express »).

Sorties de l'année : Muséum d'Histoire naturelle et Printemps de Bourges, étang du Puits à Cerdon, Beauval, accrobranche à Nançay, Pôle des Étoiles, Virtual Room à Orléans, bowling à Vierzon.

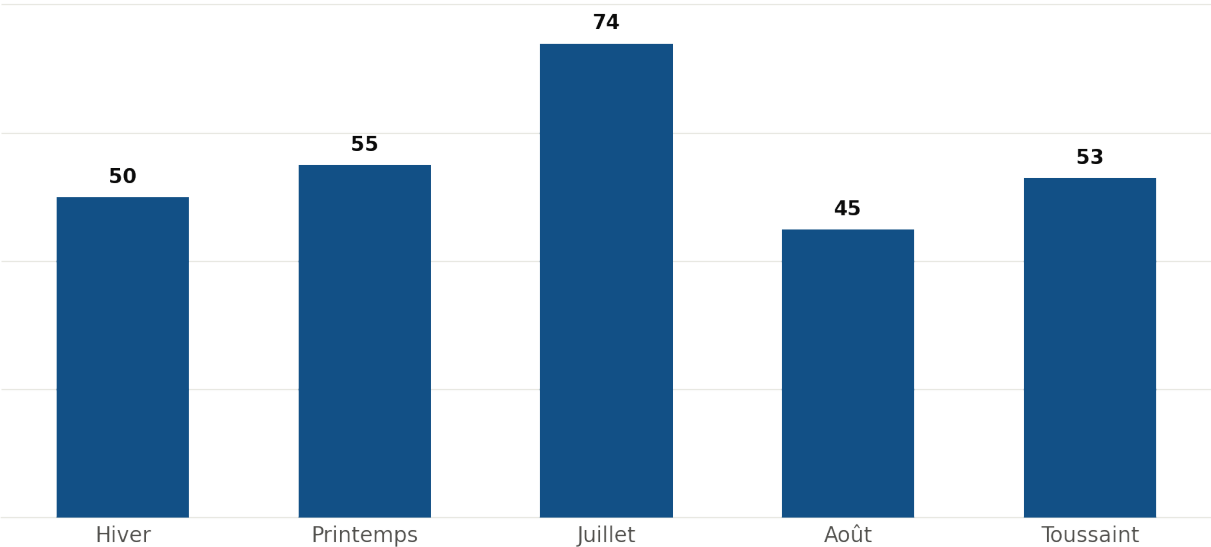
Projets structurants : participation aux Restos du Cœur de Salbris, opération Octobre Rose (vente d'objets créés par les jeunes au profit de la Ligue contre le cancer), intervention d'OPPELIA sur les compétences psychosociales, journée « Jeux de société » avec la Ludo'mobile (60 participants).



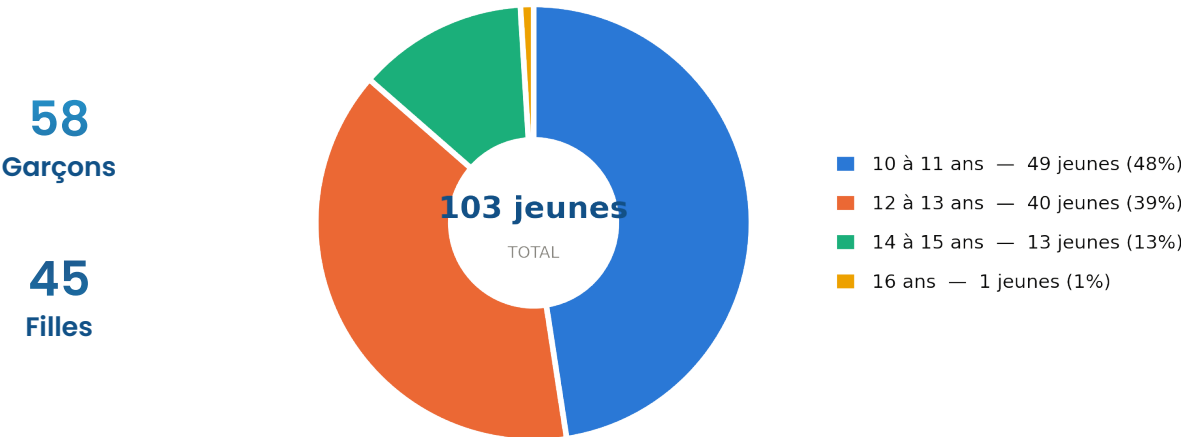
Ani'mouv — Répartition des inscrits par commune 2025



Ani'mouv — Nombre d'inscrits par période de vacances 2025



Ani'mouv — Répartition par tranche d'âge 2025



Ani'mouv

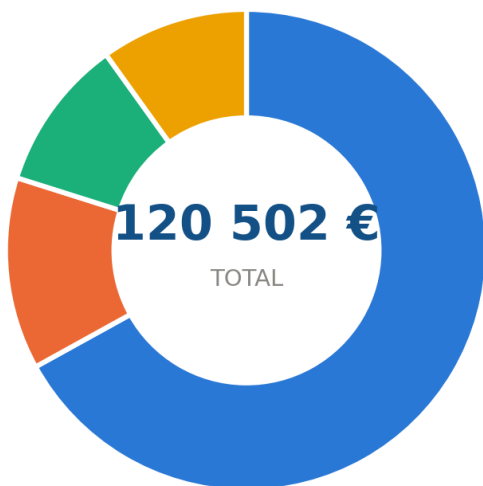
Dispositif « Promeneur du Net »

Présence éducative en ligne, prévention des risques numériques, lutte contre l'isolement et promotion des actions jeunesse. Fin 2025 : 186 abonnés Instagram (148 suivis) et 339 amis Facebook.

Partenaires 2025

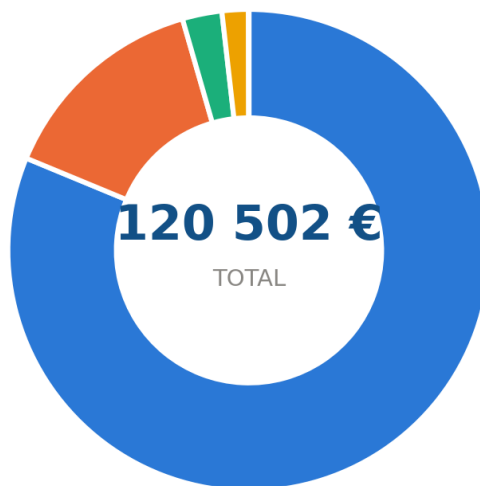
Collèges Gaston Jollet et Saint-Georges, associations sportives et culturelles, service des sports et service culturel de Salbris, office de tourisme, bibliothèque de Salbris, service communication de la CCSR, mairies des communes membres.

Recettes — Ani'mouv 2025



- Participation EPCI — 80 700 € (67%)
- Participations familiales — 15 549 € (13%)
- Prestations de service CAF/MSA — 12 319 € (10%)
- Participation Bonus Territoire — 11 934 € (10%)

Dépenses — Ani'mouv 2025



- Frais de personnel — 97 905 € (81%)
- Achats — 17 232 € (14%)
- Services extérieurs — 3 194 € (3%)
- Taxes liées aux frais de personnel — 2 130 € (2%)
- Autres charges de gestion courante — 41 € (0%)

LudoMobile

La Ludomobile propose des séances de jeux tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 14h à 16h. Chaque séance accueille jusqu'à 15 personnes, ouvertes à tous, de 3 à 80 ans. La malle de jeux compte actuellement 90 jeux différents.

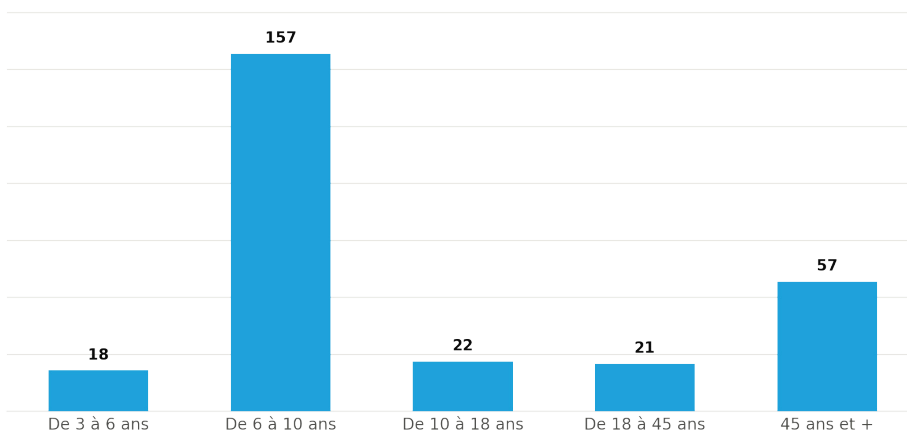
Les objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'accessibilité du jeu pour tous sur le territoire de la Communauté de communes Sologne des Rivières
- Favoriser la mixité sociale et le lien social
- Privilégier l'usage à la possession, agir sur l'économie circulaire

Ludomobile — Fréquentation par tranche d'âge 2025

289
personnes touchées
sur l'année

90
jeux différents
disponibles



PERSONNEL

– 1 adjoint d'animation titulaire (5h/semaine)

Projets 2025

Partenariat avec la MARPA pour des rencontres intergénérationnelles entre adultes handicapés retraités et enfants de l'accueil de loisirs de Theillay (mercredis après-midi)

Partenariat avec le CCAS, le foyer d'handicapés adultes des Rives du Coussin et l'ADAPEI 41 pour des rencontres avec les enfants de l'accueil de loisirs de la Cotonnerie (mercredis matin)

Création d'une journée jeux intergénérationnelle ouverte au public, avec la participation des jeunes d'Ani'mouv.



Traitement des déchets

SMICTOM

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Sologne (SMICTOM) est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers des Communautés de communes Sologne des Rivières, Portes de Sologne, Cœur de Sologne et Sologne des Étangs. La CCSR est adhérente au SMICTOM et dispose de 4 déchèteries : Salbris, Selles-Saint-Denis, Souesmes et Theillay.

Les chiffres sont établis sur la totalité du périmètre du SMICTOM (27 communes), et pas seulement sur la CCSR.

-6 %

ordures ménagères en 2025

24 415 T

de déchets traités en 2025

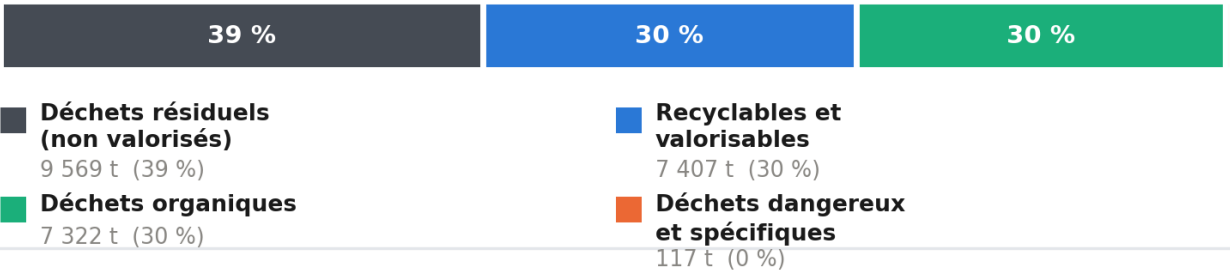


Les déchets collectés en 2025

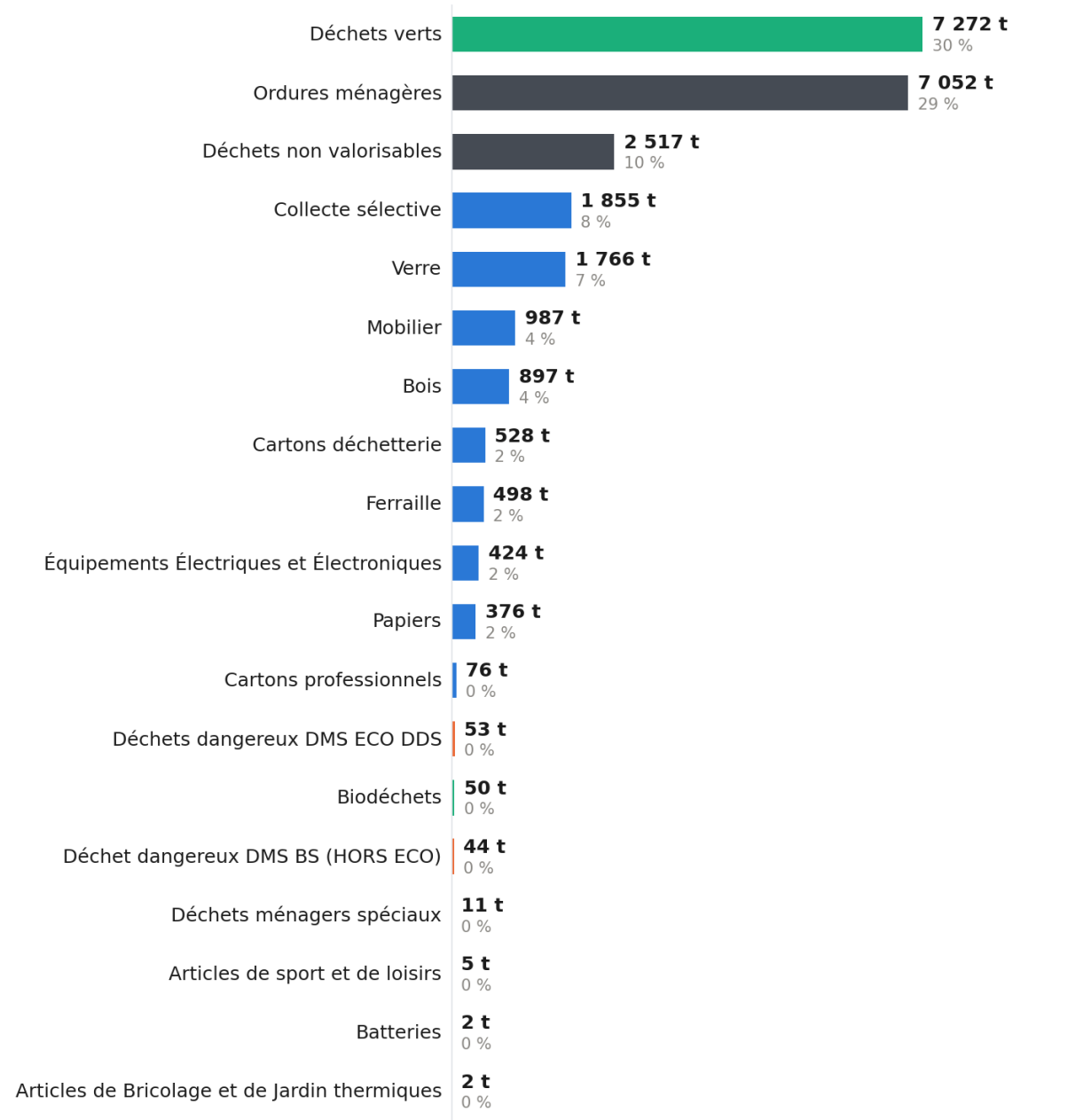
SMICTOM — Communauté de communes Sologne des Rivières

24 415 t

collectées au total



Détail par nature de déchet



Gens du voyage

La Communauté de Communes de la Sologne des Rivières dispose de l'une des deux seules aires d'accueil de grands passages du Loir-et-Cher, un équipement essentiel et rare à l'échelle du département, destiné à l'accueil temporaire des grands groupes de gens du voyage lors de leurs déplacements estivaux.

Cette aire a malheureusement subi d'importantes détériorations, contraignant la collectivité à procéder à sa fermeture, ce qui complique l'organisation de ces passages sur le territoire. Consciente de l'importance de ce dispositif pour l'accueil solidaire des gens du voyage, la CCSR a engagé un programme de rénovation.

Les travaux sont programmés pour la fin de l'année 2026, avec une réouverture espérée dès le début de l'année 2027, pour retrouver un site fonctionnel et sécurisé.



GEMAPI

Fusion entre le SMABS et le SYRSA

Le SMABS a fusionné au 1er janvier 2025 avec le SYRSA (Syndicat de renaturation des Sauldres et de leurs Affluents) pour former le **Syndicat Mixte du Bassin des Sauldres (SMBS)**. Ces syndicats sont chargés de la gestion des Sauldres et de tous les cours d'eau répertoriés sur le territoire.

www.sauldre.fr



Les missions

- Aménagement de bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- Défense contre les inondations
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

De nouvelles actions ont été engagées en 2025 sur l'axe 1 « amélioration de la connaissance et de la conscience du risque » : journée thématique organisée dans les écoles, élaboration de fascicule à destination des enfants, webinaire..., l'axe 4 « prise en compte du risque dans l'urbanisation » : « reprise des travaux d'élaboration du SAGE" ... et l'axe 6 « ralentissement des écoulements ».

La **compétence GEMAPI n'étant pas entièrement déléguée**, elle n'est pas uniquement portée par le nouveau syndicat. Le service de la CCSR a travaillé en 2025 avec les communes membres et l'Etablissement Loire pour rassembler les données, mettre en place des PCS (Plans Communaux de Sauvegarde), afin de rédiger le PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) de la CCSR.

Ce document est obligatoire dans le cadre de La Loi « Responsabilité des Gestionnaires » plus précisément, il entre dans l'élaboration d'un PEP (Programme d'études Préalables) qui est la première étape menant au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). L'objectif est d'adopter le PICS de la CCSR avant le dernier trimestre 2026.

Assainissement non-collectif

SPANC

L'assainissement non collectif (ANC) désigne, selon la réglementation, tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.

La gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) est assurée depuis décembre 2005 au niveau intercommunal par la Communauté de communes Sologne des Rivières. Les propriétaires d'un logement ou d'un bâtiment non raccordable au réseau collectif sont responsables de la mise aux normes et du bon entretien de leur installation autonome.



Les contrôles du service

Toute réhabilitation complète ou création d'un ANC doit faire l'objet, au préalable, d'une étude de conception hydrogéologique contrôlée par le SPANC. Le service réalise deux types de contrôles sur les installations neuves ou réhabilitées :

- Le contrôle de conception (FO1) : le dossier est transmis par l'usager au SPANC, qui émet un avis sur la conformité du projet après visite sur site.
- Le contrôle de bonne exécution (FO2) : réalisé sur le terrain avant remblaiement, il permet de vérifier que le dispositif installé respecte le projet validé en conception.

Conformément à la délibération n°2025-54 du Conseil communautaire du 30 juin 2025, l'usager s'acquitte d'une redevance de 105 € pour chacun de ces deux contrôles.

Par ailleurs, lors de la vente d'un bien non raccordable au réseau public, le vendeur doit fournir à l'acquéreur un rapport de contrôle du dispositif d'ANC de moins de 3 ans, annexé à l'acte de vente au même titre que les autres diagnostics obligatoires (amiante, plomb, performance énergétique...). Ce contrôle de vente est identifié FO4. Seul le SPANC est habilité à se prononcer sur la conformité ou la non-conformité d'une installation.

1 527
habitants desservis par le
SPANC (estimation)

10 404
habitants du territoire
(INSEE 2022)

7
contrôles de conception
(FO1)

4
contrôles de bonne exécution
(FO2)

15
contrôles à l'occasion d'une
vente (FO4)

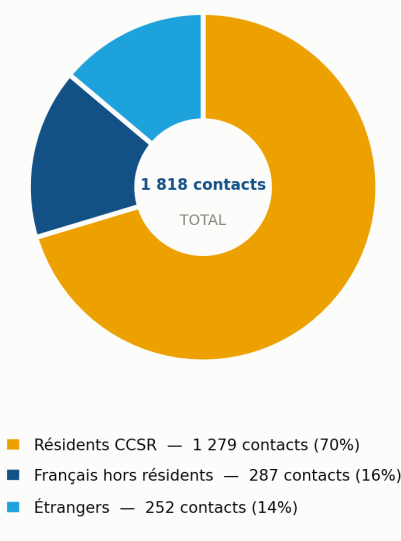


Office de Tourisme

L'Office de Tourisme de Sologne accueille le public tout au long de l'année, en plein centre-ville, face à la place du Marché. Il propose un large éventail de documentation touristique, une boutique, une galerie d'exposition et des conseils personnalisés.

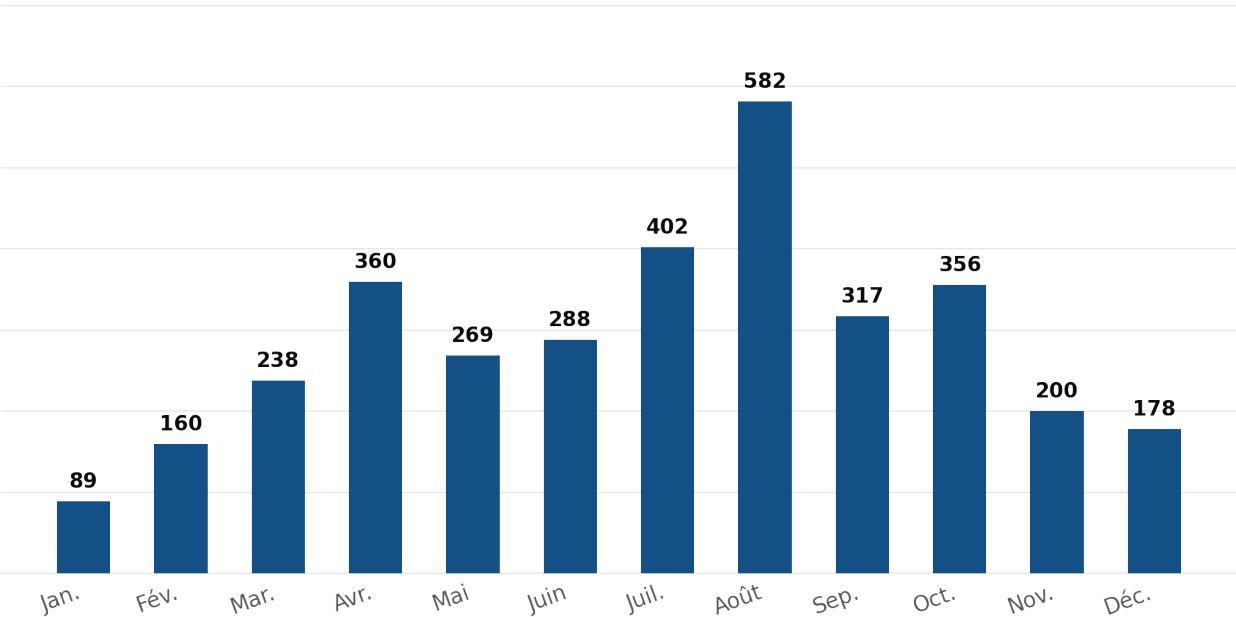
La Galerie Maurice Genevoix, installée dans les locaux de l'Office de Tourisme, est un espace dédié aux expositions de peinture, sculpture et photographie, ainsi qu'à des animations culturelles ponctuelles.

L'Office de Tourisme de Sologne est également ambassadeur de la marque Sologne.



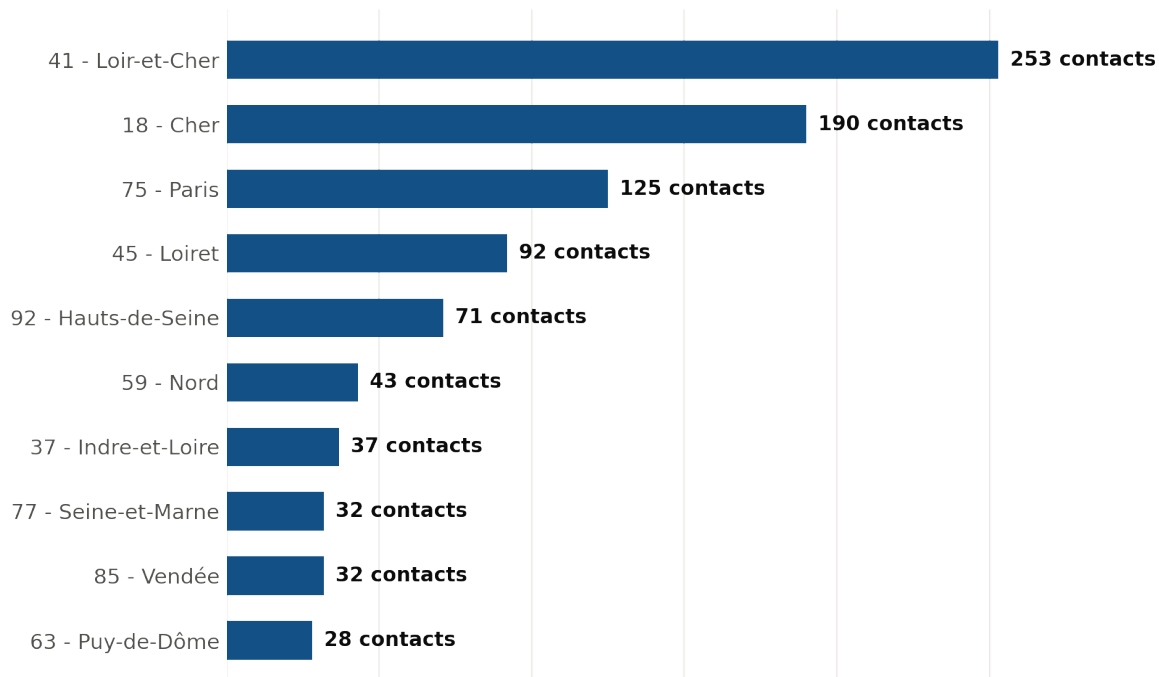
3 439	334	244	10	7	1 672
Contacts guichet	Contacts téléphoniques	Jours d'ouverture	Actions hors les murs	Expositions	Visiteurs des expositions

Fréquentation guichet mensuelle — 2025 (244 jours d'ouverture)

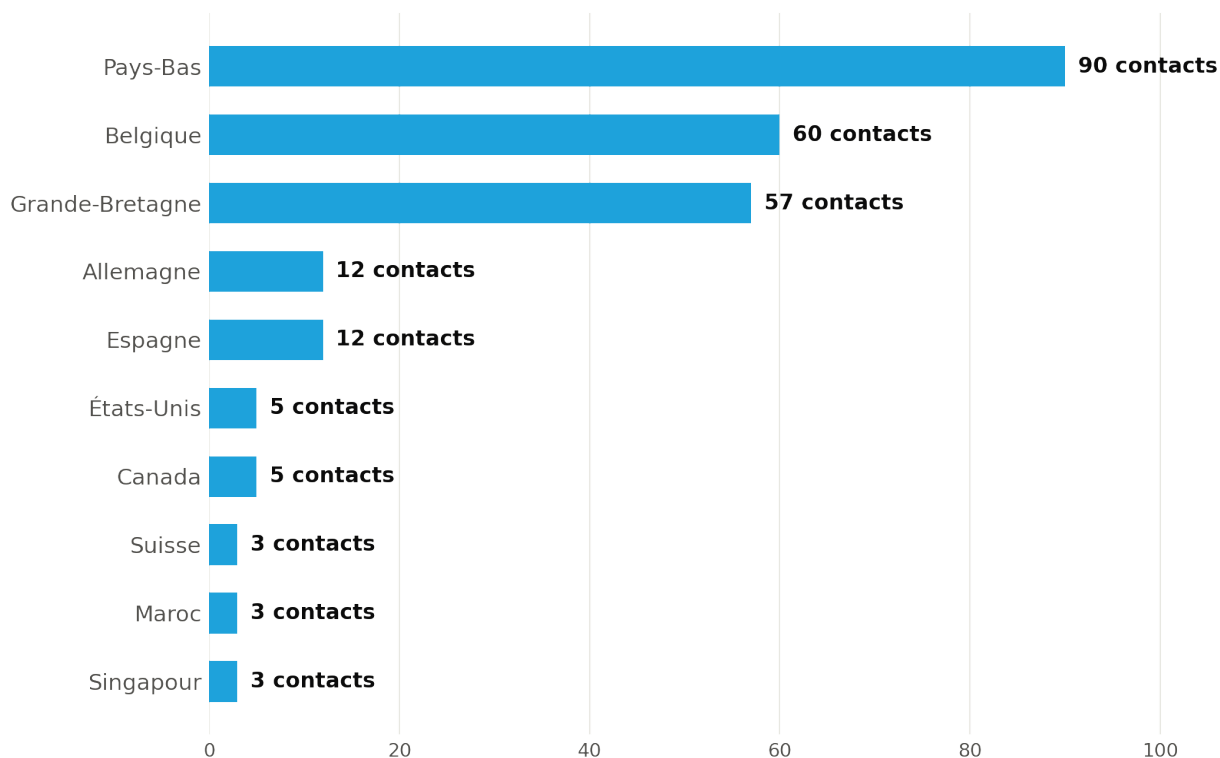


Office de Tourisme

Top 10 des visiteurs hors CCSR — par département d'origine (2025)



Top 10 des pays d'origine des touristes étrangers (2025)



Office de Tourisme

Actions « Hors les murs »

10 actions menées en 2025

Date	Action	Lieu	Contacts
11/03/2025	Bourse d'échange	Blois	66
15/04/2025	Détective party	Salbris	55
03/05/2025	Musicalies en Sologne	Pierrefitte-sur-Sauldre	254
14/06/2025	Game-Fair	Lamotte-Beuvron	3 300
21/06/2025	Salera	Salbris	549
03/07/2025	Un soir au village en Sologne	Selles-Saint-Denis	6
10/07/2025	Un soir au village en Sologne	Pierrefitte-sur-Sauldre	18
17/07/2025	Un soir au village en Sologne	La Ferté-Imbault	18
24/07/2025	Un soir au village en Sologne	Salbris	22
14/12/2025	Animal Art	Salbris	47



Office de Tourisme

Expositions — Galerie Maurice Genevoix

7 expositions en 2025 — 1 672 visiteurs cumulés

Exposition	Artiste	Début	Fin	Vernissage	Visites	Total
Patrimoine de Sologne et du Berry	Arnaud Chalivoy	15/01/2025	27/02/2025	26	123	149
Traces	Catherine Chansac	05/03/2025	12/04/2025	26	133	159
Matières	V. Lombard et N. Ringuédé	16/04/2025	31/05/2025	28	198	226
Hommage à Valérie Brochand	Valérie Brochand	04/06/2025	11/07/2025	72	156	228
Instants de Sologne	Erwan Desgrées du Loô	18/07/2025	09/09/2025	55	264	319
Sologne Nature Images	Lauréat concours	16/09/2025	31/10/2025	0	166	166
Raku - l'Afrique en Sologne	Anne de Sauveboeuf	05/11/2025	23/12/2025	80	345	425
Total				287	1 385	1 672



Espace France Services

France Services accueille, informe et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien, en lien avec les principaux organismes publics (retraite, santé, famille, emploi, logement, justice...). Le point d'accueil de la Sologne des Rivières est basé à Salbris et dessert l'ensemble des 7 communes de la CCSR.



En chiffres

5 306

Accueils d'usagers
(physique, téléphone et mail)

1 761

RDV partenaires

1 042

RDV avec les agents
France Services

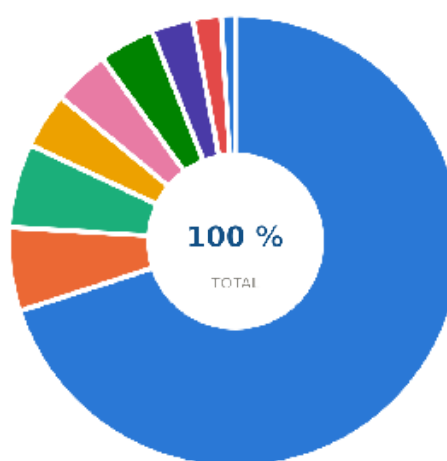
70

Accompagnements
sous forme d'ateliers

26

Accès en autonomie

Répartition des usagers par commune — 2025



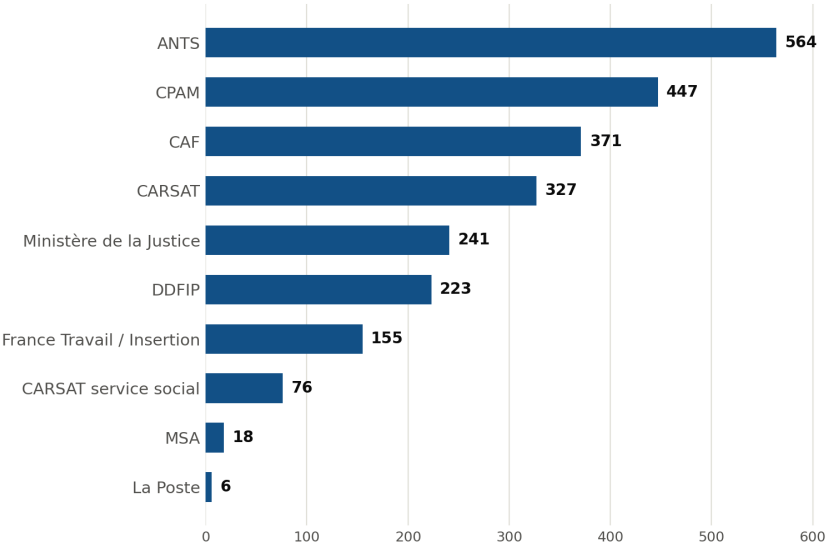
Salbris	— 70 %
Autres 41	— 6 %
La Ferté Imbault	— 6 %
Theillay	— 4 %
Selles-Saint-Denis	— 4 %
Souesmes	— 4 %
Hors 41	— 3 %
Pierrefitte-sur-Sauldre	— 2 %
Orçay	— 1 %

Espace France Services

Les agents France Services réalisent des accompagnements pour le compte de nombreux organismes partenaires, à l'échelle nationale comme locale.

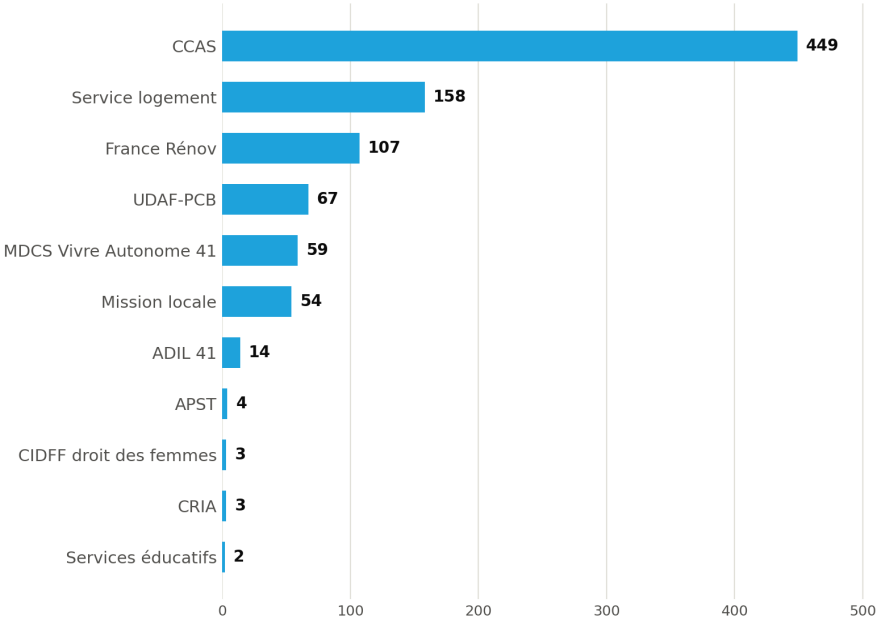
Partenaires nationaux

Partenaires nationaux — accompagnements réalisés par les agents France Services (2025)



Partenaires locaux

Partenaires locaux — accompagnements réalisés par les agents France Services (2025)



Piscine La Salamandre

Chaque espace de la Salamandre repose sur des équipements dernier cri et une exigence poussée en matière de sobriété énergétique. Du chauffage de l'eau aux dispositifs de ventilation, en passant par la valorisation des eaux grises, tout a été étudié et optimisé pour réduire au maximum les besoins en énergie. Cette démarche place la Salamandre parmi les piscines les plus performantes de la région, un constat que confirment ses nombreux usagers !

35 384 =

baigneurs

5 171 ↗

scolaires
de la CCSR

2 170 ↗

scolaires
hors CCSR

105 240 ↗

tonnes de
pelets

81 828 € =

recettes 2025

3 500 h / an =

ouverture piscine
dont 2 000 h
baignade publique

consommation chauffage air et eau

Gaz

2024 : 16 190 €

2025 : 30 177 €

Bois

2024 : 40 229 €

2025 : 44 960 €

Totaux

2024 : 56 419 €

2025 : 75 137 €

+ 33 % ↗

consommation électricité

2024 : 63 230 €

2025 : 72 247 €

+ 14 % ↗



Qualité de l'eau dans votre piscine ?

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire publiés par l'ARS concernant la piscine La Salamandre confirme la qualité de l'établissement public de la CCSR avec une note excellente et des bassins conformes à 100 % (seulement 9 bassins sur plus de 50 dans le Loir-et-Cher).

Piscine La Salamandre



Bien plus qu'un simple équipement aquatique, la Salamandre est un véritable lieu de vie pour le territoire. Depuis son ouverture en mars 2022, elle est labellisée *Tourisme & Handicap*, une marque d'État garantissant un accueil adapté et sécurisé aux personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif et mental, repérable grâce à des pictogrammes dédiés. Elle est par ailleurs recommandée en 2025 et en 2026 par le guide *Le Petit Futé*, une reconnaissance de la qualité de son accueil et de l'engagement de son équipe. Cette diversité d'usages en fait un espace convivial et fédérateur, où se croisent nageurs occasionnels, sportifs assidus et curieux venus profiter d'une manifestation.



7 associations accueillies

- Salbris natation
- Salbris plongée
- Salbris Kayak
- UNSS
- Gymnastique volontaire
- Classe à horaire aménagé des collèges Saint-Georges et Gaston Jollet
- Classe extérieure (suite fermeture de la piscine d'Aubigny-sur-Nère)



3 compétitions départementales et 1 compétition régionale

Organisation conjointe Salbris Natation et la Salamandre

Les deux structures se sont associées pour proposer des stages gratuits « J'apprends à nager » et « Aisance aquatique », à destination des enfants du territoire de la Sologne des Rivières, pendant les vacances scolaires. Plus de 100 enfants âgés de 4 à 12 ans ont ainsi été accueillis et accompagnés. Forte des retours positifs sur la qualité de l'accueil et des installations, la piscine accueille désormais des compétitions toujours plus importantes.



Festival La Salamandre fête l'été

Découvertes, détente, plaisir et bonne humeur ont été les maîtres-mots de cette deuxième édition de la journée festive, organisée le samedi 28 juin 2025 avec un gala de natation artistique et des concerts (The Scandi et Les Types à pieds). Une fréquentation en hausse et un beau succès pour cette 2ème édition.



Compétence Santé



GIP PRO Santé

En chiffres

1 000 m²
superficie

2
praticiens salariés
Dr Lefevre
médecine générale
Dr Béhar
gynécologue obstétricien

35 068 €
coût
salaires chargés

17 020 €
coût
location du+ Centre santé

3 900
consultations honorées

767
patients déclarés

Le Centre de Santé de Salbris a emménagé le 8 septembre 2025 dans ses **nouveaux locaux du 13 rue du 11-Novembre**, les anciens locaux du magasin Lidl entièrement rénovés, après avoir été accueilli provisoirement boulevard de la République.

Il a été officiellement inauguré le 25 octobre, en présence d'Alexandre Avril, maire de Salbris et président de la CCSR, de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, ainsi que de nombreux élus locaux. Ce transfert, porté par un partenariat entre la Ville, la Communauté de communes Sologne des Rivières et la Région, a permis de créer un centre de plus de 1 000 m², qui regroupe une pharmacie ainsi que des cabinets pour les médecins libéraux et les infirmières ; un service d'optique et d'audioprothèses doit encore y prendre place début 2026.

Ce **nouvel espace, plus moderne et fonctionnel**, répond à un double objectif : offrir un cadre mieux adapté aux besoins des professionnels de santé et des usagers, et renforcer la qualité et la proximité du service rendu aux habitants. Il accueille déjà deux praticiens salariés, le Dr Jean Lefèvre, médecin généraliste pouvant suivre jusqu'à 900 patients sur la ville et son secteur, et le Dr Gaston Béhar, gynécologue.

Une réponse concrète à un enjeu que le maire de Salbris qualifie de dossier le plus difficile du mandat, après la perte, d'un coup, des trois médecins du territoire à la suite de la crise sanitaire : « L'offre de santé en territoire rural est le défi majeur auquel nous sommes tous confrontés. L'heure est à l'organisation : regrouper les praticiens dans des centres publics, leur offrir le plus grand confort de travail et de vie. » Cette réalisation confirme ainsi l'engagement de la Ville et de ses partenaires pour une santé accessible à toutes et à tous.



Service communication

Le service Communication est un service support.

Il accompagne l'ensemble des services de la Communauté de communes et des communes membres dans la valorisation du territoire, par différents moyens — outils numériques, réseaux sociaux, photographies, supports imprimés — et anime le réseau communication à l'échelle intercommunale.

Actions en 2025 :

- ✓ Mise à jour régulière du site internet (photos, informations des communes et des services, etc.)
- ✓ Mise en place d'un espace de partage pour les photos, affiches et teasers, ainsi que d'un calendrier commun donnant une vue générale des manifestations culturelles du territoire, à destination des élus et des agentss
- ✓ Mise en avant des manifestations culturelles du territoire dans le livret de la saison culturelle de la Ville de Salbris
- ✓ Création de visuels, de supports numériques et prints, enrichissement de la photothèque, veille digitale, relais des informations, etc.

+ 91 %
de followers Facebook
(vs 2024)

3 900
visites Facebook
(+ 200 % vs 2024)

157
publications en 2025

3
réunions du réseau
communication



TERRITOIRE ▾ SERVICES AUX USAGERS ▾ GRANDIR ▾ TOURISME ÉCONOMIE ▾ ACTUALITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Sologne des Rivières

Ferté-Imbault, Orçay, Pierrefitte-sur-Sauldre, Salbris,
Selles-Saint-Denis, Souesmes, Theillay

DÉCOUVRIR



CONTACTS

EN LIGNE

www.sologne-des-rivieres.fr
solognedesrivieres@ccsr.fr
Facebook : @solognedesrivieres

TÉLÉPHONE

02 54 94 10 40

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : Fermé lundi matin – 13h30 à 17h30
Mardi : de 9h00 à 12h – 13h30 à 17h
Mercredi : de 9h00 à 12h – 13h30 à 17h30
Jeudi : de 9h00 à 12h – fermé
Vendredi : de 9h00 à 12h – 13h30 à 17h
Samedi : de 9h00 à 12h